

Image not found or type unknown



Construction et vente maison

Par **plombier69**, le **02/01/2012 à 11:32**

Bonjour, ravec un ami ont voudraient se lances dans la constuction et la vente de maisons de particulier a particulier on est taxe a 33% sur les plus valus mais combien on peu faire d'opperation sans etre obliger de passer proffesionnel

Par **vanceslas**, le **07/01/2012 à 15:05**

bonjour aucune si vous ne voulez pas avoir de gros ennuis

Par **alterego**, le **07/01/2012 à 15:34**

BonjourrrnrnMême pour **une** maison dans le but de revendre vous serez qualifié de constructeur, au sens de celui qui fait construire, dans le langage fiscal.rnrnCordialement